

FORMULAIRE D'INFORMATION AUX PARTICIPANT(E)S

Titre du projet de recherche

Explorer les expériences des infirmier(e)s en santé au travail dans la gestion des activités de prévention et de promotion de la santé en entreprise en Suisse Romande.

Chargée de recherche : Lisa Langwieser, étudiante « Master in Public Health » de l'Université de Liverpool.

Invitation

Vous êtes invité(e) à participer à une étude de recherche. Avant de décider si vous souhaitez participer ou non il est important que vous sachiez pourquoi cette étude a lieu et ce qu'elle comporte. Veuillez noter que votre participation est entièrement volontaire et que toute question relative aux détails est la bienvenue. Merci de prendre le temps de lire les informations ci-dessous.

But de l'étude

Les infirmier(e)s en santé au travail (IST) œuvrent dans des contextes professionnels divers, avec des rôles professionnels variés. Gérer ou participer à la gestion des activités de prévention et de promotion de la santé en entreprise est un de ces rôles. Le nombre croissant de facteurs de risque physiques au poste de travail, ainsi que la part élevée de maladies non transmissibles dans la population générale, confèrent une importance particulière à la promotion de la santé par les IST. Toutefois, on en sait que très peu sur la façon dont les différent(e)s IST mènent des activités de prévention et promotion de la santé dans des contextes professionnels différents. L'intention de cette étude est d'explorer les expériences des IST dans ce domaine.

Qui est invité(e) à participer ?

Tout(e)s les infirmier(e)s en santé au travail qui sont impliqué(e)s dans des activités de prévention et de promotion de la santé en entreprise sont invité(e)s à participer. Afin de récolter un maximum d'informations, environ 12 IST d'une variété maximale de cantons et d'entreprises seront interviewé(e)s.

Vous devez travailler en tant qu'IST ou similaire et avoir au moins une année d'expérience en Suisse Romande. Si vous ne travaillez pas comme IST en ce moment, votre dernière expérience dans le domaine de la santé au travail ne devrait pas dater de plus de deux ans. De plus, vous ne devriez pas être employé(e) comme chargé(e) de sécurité, consultant(e) en santé, etc. plutôt que comme IST. Néanmoins, c'est n'est pas votre titre qui est important, mais les tâches principales que vous réalisez.

Suis-je obligé(e) de participer ?

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous désister à tout moment, sans donner des raisons et sans que vos droits soient touchés.

Informations pratiques

Votre participation consiste en un seul entretien individuel d'environ une heure. L'entretien sera enregistré. C'est vous qui choisissez le moment ainsi que l'endroit pour l'entretien. Toutefois, l'endroit choisi doit

permettre la confidentialité des propos échangés. La chargée de recherche se déplacera à l'endroit qui vous convient le mieux.

Avantages et désagréments

Il n'y aura ni avantages matériels ni désagréments physiques associé à votre participation. Vous pourriez par contre penser au bénéfice potentiel de participer à l'information d'un public professionnel plus large sur le travail des IST. L'information portera en particulier sur les facteurs qui influencent la capacité des IST à jouer un rôle décisif pour aborder des problèmes de santé publique spécifiques. Néanmoins, tenez aussi compte qu'il pourrait être désagréable pour vous de parler d'expériences potentiellement négatives.

Confidentialité et protection des données

Votre participation est confidentielle et la transcription de votre entretien sera anonymisée par l'usage d'un pseudonyme neutre. Les transcriptions seront archivées durant cinq ans sur l'ordinateur personnel de la chargée de recherche avant d'être supprimées. Les enregistrements seront supprimés. Autant l'ordinateur que les dossiers électroniques seront protégés par des mots de passe. La conseillère de mémoire de la chargée de recherche et l'Université de Liverpool auront accès aux transcriptions anonymisées.

Que dois-je faire en cas de problème ?

Si vous êtes mal à l'aise ou si un problème surgit, sentez-vous libre de nous en informer en contactant la chargée de recherche Lisa Langwieser (+41 79 319 47 07) et nous allons essayer de vous aider. Si le problème persiste ou si vous souhaitez faire une réclamation avec laquelle vous ne souhaitez pas venir vers nous, vous devriez contacter l'avocat de participants d'étude (USA numéro 001-612-312-1210 ou adresse email liverpoolethics@ohcampus.com). En contactant l'avocat de participants d'étude, veuillez SVP fournir le titre ou la description de l'étude (afin qu'elle puisse être identifiée), le nom de la chargée de recherche ainsi que les détails de votre réclamation.

Résultats de l'étude

Les résultats de l'étude seront publiés sur le site de l'Association Suisse des Infirmier(e)s en santé au travail, ASIST, et vous en recevrez une copie si vous le souhaitez. Des recommandations seront présentées à l'Ecole la Source à propos d'éventuels besoins en formation résultant de l'étude. En outre, les résultats pourront servir de base à des articles dans des revues professionnelles, par exemple la revue « Soins Infirmiers » de l'Association Suisse des Infirmières et Infirmiers, ASI. Dans tous les cas, vous ou votre place de travail ne seront identifiable dans aucune publication.

Que se passera-t-il si je souhaite me désister ?

Merci de prendre note que vous pouvez vous désister à tout moment sans donner d'explications. Les résultats pourront tout de même être utilisés si vous êtes d'accord. Dans le cas contraire, vous pourriez demander qu'ils soient détruits. Les résultats ne seront alors plus utilisés.

Contact et questions supplémentaires

Si vous êtes intéressé(e) à participer ou si vous avez des questions supplémentaires veuillez SVP contacter Lisa Langwieser : Tél. +41 79 319 47 07 ou email elisabeth.langwieser@online.liverpool.ac.uk.